



Formiris se réinvente : le Spelc, force de proposition depuis neuf ans

Formiris gère et finance la formation continue des enseignants de l'enseignement catholique sous contrat. Le rapport de la Cour des comptes rendu public le 19 juin 2026 y a pointé de sérieux manquements : non-respect des règles de la commande publique, conflits d'intérêts dans la gouvernance, associations territoriales fragilisées juridiquement, coûts de structure à maîtriser. Depuis, Formiris a engagé une refondation accélérée : dissolution des associations territoriales, nouveaux statuts votés en assemblée générale extraordinaire le 10 juillet, validés par la Commission permanente le 22 août, puis nouvelle assemblée générale et conseil d'administration le 4 septembre.

Le Spelc a pris toute sa part dans ce chantier, dans la continuité d'un combat mené depuis neuf ans.

Nous avons d'abord obtenu une réorientation des moyens de Formiris vers sa mission statutaire première : la formation des enseignants, mieux financée, dans le respect des attentes du ministère et des recommandations de la Cour. Les nouveaux statuts le gravent désormais dans le marbre : gérer les fonds de formation continue des enseignants et en rendre compte, sans plus s'en écarter.

Nous avons ensuite refusé qu'une réorganisation nécessaire se traduise par une vision descendante, pilotée depuis Paris. Face à la disparition des associations territoriales, le Spelc a défendu le maintien d'instances paritaires de proximité, seules capables de porter les spécificités de chaque territoire plutôt qu'un pilotage uniforme national. C'est d'ailleurs le sens même d'une recommandation de la Cour : une instance paritaire « à la maille pertinente pour une action de proximité ».

Enfin, le Spelc a exigé une meilleure utilisation des fonds publics : transparence totale des marchés de formation, réduction des frais de fonctionnement et de la masse salariale, fin des financements disproportionnés d'organismes annexes, au bénéfice prioritaire des formations librement choisies par les enseignants plutôt que des seules formations fléchées par leur hiérarchie.

Élu secrétaire du nouveau bureau de Formiris le 4 septembre, votre représentant Spelc continuera à porter cette exigence, jusqu'à l'écriture du règlement intérieur attendue d'ici octobre.

Jean-Louis Curnier, responsable national formation du Spelc